

Bilan de Compétences

Entrepreneurs



Public concerné

Toute personne souhaitant créer ou développer son activité entrepreneuriale, souhaitant réaliser un bilan de compétences pour mieux se connaître, valoriser ses compétences et définir un projet professionnel en cohérence avec ses aspirations personnelles et ses objectifs entrepreneuriaux.

Prérequis

Aucun prérequis est nécessaire.

Durée

La durée de l'accompagnement est de 20 heures et 30 minutes, réparties comme suit :

- 14H30 avec le Consultant
- 6H00 en autonomie

Tarif

Notre bilan de compétences "Entrepreneurs" est éligible à différents financements.

Contactez-nous pour un devis personnalisé et un accompagnement sur les modalités de prise en charge.



Attestation de réalisation

Une attestation de réalisation du bilan de compétences sera remise à l'issue de la démarche

Objectif

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Modalités Pédagogiques

Le bilan de compétences est réalisé en distanciel, accompagné par un consultant dédié, incluant :

- Des entretiens individuels
- Des travaux personnels guidés
- Des tests de personnalité

Modalités de suivi et d'évaluation

- Analyse de la demande et des besoins du bénéficiaire
- Définition des objectifs du bilan
- Exercice d'analyse des compétences (savoirs, savoir faire, savoir être)
- Tests (personnalité, intérêts professionnels, valeurs...)
- Echanges réguliers avec le consultant pour mesurer l'évolution
- Elaboration d'un projet professionnel réaliste et argumenté
- Questionnaire de satisfaction et de suivi

Les 3 phases réglementaires

Entrepreneurs



Phase 1 – Phase préliminaire (3h30)

Objectifs :

- Clarifier la posture et le vécu professionnel
- Identifier le fonctionnement professionnel et les modes d'action
- Valoriser les forces et compétences clés
- Clarifier les critères de décision et définir les premières orientations entrepreneuriales
- Synthétiser le fonctionnement, les besoins et les priorités

Phase 2 – Phase d'investigation (11h00)

Objectifs :

- Clarifier la vision, la mission et l'ambition entrepreneuriale
- Formaliser ce que le porteur de projet souhaite créer et apporter
- Définir clairement les rôles : dirigeant, expert, créateur
- Identifier les domaines d'opportunités cohérents avec le projet
- Noter les prises de conscience, intuitions et signaux faibles liés au projet
- Clarifier sa posture et son rôle dans le projet
- Comparer différentes pistes et arbitrer les choix stratégiques
- Identifier les leviers internes, ressources et opportunités d'évolution
- Valider la faisabilité de l'activité sur 6 à 12 mois
- Identifier les leviers et zones de vigilance dans la posture de dirigeant
- Clarifier les moteurs de satisfaction et d'engagement professionnel
- Renforcer la posture de dirigeant et la clarté décisionnelle
- Ajuster la posture



Phase 3 – Phase de conclusion (5h30)

Objectifs :

- Préparer ses idées et clarifier les messages clés du projet
- Valider les acquis et vérifier la cohérence globale du projet entrepreneurial
- Renforcer l'engagement et la projection personnelle
- Transformer les intentions en objectifs clairs, mesurables et atteignables
- Définir les étapes, leviers et échéances pour la réalisation du projet
- Résumer clairement les prochaines actions à entreprendre et les priorités

Modalités techniques

Les bénéficiaires doivent utiliser leur propre matériel (ordinateur, tablette ou smartphone) avec une connexion internet.

Accessibilité PSH

L'accompagnement est accessible aux personnes en situation de handicap (PSH).

Omayma Foulad, référente handicap, est chargée d'étudier avec chaque bénéficiaire concerné les aménagements pédagogiques adaptés, en fonction des besoins spécifiques identifiés.

Inscription & Délai d'accès

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 09.80.80.29.80 ou par email : o.foulad@myrh-france.fr .

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Contact et renseignements

Omayma FOULAD

Directrice et Référente Handicap

Tél. : 09 80 80 29 80 / 06 68 61 49 74

Mail : o.foulad@myrh-france.fr

Marjorie ROUSSET

Gestionnaire Administrative et RH

Tél. : 09 80 80 29 80 / 06 03 31 29 65

Mail : contact@myrh-france.fr

Version actualisée le 02/02/2026